Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 23 août 2021, à 8 h 45

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra en conformité avec les arrêtés ministériels en vigueur.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ordre du jour

CA *Direction Performance_Greffe et Services administratifs*

Déposer les avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 23 août 2021, à 8 h 45.

40 – Réglementation

40.01 Urbanisme - Projet particulier d'urbanisme

CA *Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises* - 1217758005

Adopter le projet de résolution PP-048 afin de permettre la construction d'un établissement scolaire (école secondaire) à l'angle des boulevards Albert-Hudon et Maurice-Duplessis sur les lots 6 458 755 et 6 422 824 du cadastre du Québec, soit le 12001 boulevard Albert-Hudon, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

District(s) : Ovide-Clermont

70 – Autres sujets

70.01 Questions

CA *Direction Performance_Greffe et Services administratifs*

Période de questions du public.

_____

Marc-Aurele APLOGAN
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le jeudi 19 août 2021